



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

# COMPTE RENDU CSE ST PIERRE et MIQUELON 24 octobre 2023

Ouverture de la séance à 14h10

## L'ordre du jour :

1. Vie de l'entreprise
2. Accords UCC
3. Compte rendu CSEC
4. Compte rendu commission emploi formation
5. Attestation Pôle Emploi
6. Montage en télétravail
7. RIC

### 1. Vie de l'entreprise

NOVEMBRE 2023

Point RH : Fin de la collaboration du RRH d'ici la fin de l'année. Le poste est en publication. La station se retrouve donc dans une situation transitoire. Un dispositif a été mis en place avec l'aide de Paris afin d'assurer une continuité dans les dossiers RH. Une communication sera diffusée dans les jours qui viennent afin de savoir qui contacter pour quel sujet. Le contact privilégié aujourd'hui, dans la station, est le directeur régional Gilles Derouet.

La question a été posée de la publication du second poste RH. La direction affirme qu'il sera publié après avoir retenu un RRH afin que ce dernier ait aussi le choix de sélectionner son collaborateur.

Turn-over assez conséquent à la rédaction avec l'arrivée de 3 CDD.

Un OPV étant en arrêt-maladie, un CDD de Mayotte est en collaboration à Saint-Pierre jusqu'à la fin de l'année. Un collaborateur qui fait aussi du montage, ce qui permettra d'écumer les congés des salariés.

Dans le cadre de la réorganisation, nous allons connaître dans les semaines à venir le nom du responsable du pôle ressource et technologie ainsi que le responsable IMG et sera publié prochainement le poste de Responsable Informatique et process.

Une candidature spontanée a été retenue sur le poste de régulateur d'activité pour une mission de 6 mois. Une mission débutant le 1er décembre prochain pour le St-Pierrais Jean-Michel Drake.

Des nouvelles voix sont à l'antenne principalement sur le créneau de l'après-midi et le week-end. Une bonne nouvelle qui permet de maintenir les différents rendez-vous réguliers.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Travaux : nous entrons dans la dernière phase pour l'entrée principale. Nous espérons couper le ruban d'ici quelques semaines malgré le retard considérable. Un événement sera certainement organisé autour de l'ouverture de cette entrée principale. Le retour des salariés à l'usage de la porte d'entrée principale. Une réflexion est en cours sur l'utilisation des nouveaux badges qui permettront d'ajuster les horaires de rentrée dans le bâtiment ainsi que de choisir par quelle porte, ils peuvent rentrer.

Le renouvellement du plateau JT sera décalé dans le temps en raison de la nomination d'un directeur artistique à Malakoff et pour le Pôle OM.

Concernant le renouvellement de la régie et du nodal, l'étude de faisabilité est en cours. La décision définitive sera connue dans les jours à venir. La nouvelle régie serait mise en place d'ici à l'été 2024, une pose en août et une formation aux nouveaux équipements en septembre. La régie provisoire pourrait être le car régie de la Polynésie qui est le même qu'ici afin de garder le nôtre en production.

À l'antenne : Finale de la coupe de l'Archipel qui s'est tenue la dernière semaine de septembre à Miquelon et qui représente toujours un challenge pour la Station.

Bilan assez positif de l'évènement la Diagonale du Caillou dont on était partenaire. Une couverture assez innovante a été proposée sur le numérique malgré certaines problématiques de mise en ligne qu'il faudra identifier et corriger.

La mission pour le magazine Embrun est saluée par la direction du fait du maintien de cette dernière par les équipes malgré la météo capricieuse qui a réduit considérablement le temps du séjour.

Un magazine sur un festival culinaire de 26 minutes est actuellement en tournage en Nouvelle-Ecosse.

À venir : Le Téléthon, les 8 et 9 décembre, une année défis force T.  
La journée de la francophonie sur TV5 Monde : un direct d'une heure présenté par Delphine Jeanneau.

Info Maison de Langlade : La maison de Langlade est mise à disposition des salariés pendant la période estivale. Des travaux sont prévus pour la réhabilitation de l'extérieur, mais, malheureusement, une salariée s'est blessée avant les travaux cet été. Suite à cet incident, et après le lancement de la consultation pour les travaux, il a été décidé de faire passer la commission de sécurité de la préfecture afin de remettre l'ensemble de la maison aux normes. La commission de sécurité repassera avant l'ouverture de la maison. L'objectif étant que tout le monde passe un bon séjour, se détendre et sans se blesser.

Salle de stockage : Les JRI alertent sur le local de stockage du matériel suite à l'arrivée de la mauvaise saison. Il est demandé quand sera retrouvé un local pour stocker le matériel. Les équipes de reportage (JRI et OPV) seront consultées pour imaginer le local qui leur sera dédié après le déménagement des gardiens à leur nouveau poste et pour entamer les travaux. Il a été envisagé de déplacer les JRI temporairement le temps des travaux.

La communication est aléatoire sur l'entrée de nouveaux collaborateurs dans l'entreprise. Récemment, une communication a été diffusée pour les nouveaux journalistes ainsi que le nouvel OPV, mais aucunement sur les nouveaux animateurs ou les différentes missions.

NOVEMBRE 2023



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## 2. Accords UCC

Le dernier accord a été signé en juin 2021 pour une période de deux ans. Une négociation est en cours afin de proposer un nouvel accord. De ce fait, l'accord de 2021 a été prorogé jusqu'à la fin de l'année.

Plusieurs salariés ont fait la demande d'UCC sans jamais qu'elles n'aboutissent. Localement, une UCC a été reconnue. C'est l'UCC infographie pour les monteuses. Pour la radio et l'adaptation de scénarii pour la radio filmée, une à deux demandes ont été faites et l'entreprise travaille sur le média management qui serait fait par les TEVA.

La station de St Pierre et Miquelon la 1ère compte beaucoup sur la polycompétence de ses salariés. C'est pourquoi une commission est mise en place afin de mettre en œuvre l'accord et ainsi de reconnaître les UCC des salariés concernés et de régulariser les situations.

## 3. Compte rendu CSEC

1 – Situation générale de l'entreprise. Dans ce CSEC, ils sont revenus sur le nom donné à la maison de France Télévision : Elkabbach. Ce choix crée quelques tensions, car même s'il a été directeur pendant quelques années, cela a été une direction assez controversée.

Création d'une base de données de médias publics européenne accessible par IA.

Refonte du processus de recrutement incluant l'évolution du mode opératoire de l'instance mensuelle « COCA » (Comité Carrière). L'objectif est de faire évoluer le processus recrutement pour qu'il gagne en fluidité, rapidité. L'évolution consiste à passer d'un modèle basé sur le contrôle a priori à un modèle basé sur l'autonomie et la responsabilisation des acteurs. Conscient de ces objectifs ainsi que la notification budgétaire en ETP, chaque secteur opérationnel est autonome et responsable de ses recrutements et mobilités et prend ses décisions au fil de l'eau.

Le COPIL EMPLOI se réunit une fois par mois (une heure en mode nominal) pour examiner les indicateurs de la politique de l'emploi et échanger sur les faits marquants en matière d'emploi.

Tous les deux mois, le COPIL EMPLOI se poursuit pour une durée de deux heures afin de parler des situations individuelles complexes et de trouver ensemble les solutions adaptées.

Compte-rendu de la commission économique du 6 juillet 2023 – re-prévisions budgétaire 2023

Le budget 2023 prévoyait un résultat d'exploitation récurrent à l'équilibre, comme tous les budgets depuis 2015. La re-prévision traduit une dégradation qui aboutirait à un résultat d'exploitation déficitaire de 16,5M€.

C'est le fait conjoint d'une baisse importante des ressources propres (chiffre d'affaires publicitaire et résultat du producteur = -22,6 M€) et d'un surenchérissement du coût de grille (+3,5 M€), qui ne sont pas compensés par les 5 M€ d'économies sur les charges d'exploitation.

NOVEMBRE 2023



france.tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Le coût de grille en dépassement de 3,5 M€

Le programme ultramarin subit d'une part les effets de l'inflation sur la masse salariale et sur les frais de mission, d'autre part l'oubli d'un amortissement important, d'1M€, celui de la station de la Réunion, lors de la construction budgétaire.

La valorisation du stock de fictions : un joker pour l'équilibre budgétaire

La direction étudie une modification des règles d'amortissement des fictions.

A France Télévisions, un programme est amorti à 80% lors de sa 1ère diffusion, les 20% restants à la seconde diffusion. De son côté, TF1 amortit aux 2/3 lors de la 1ère diffusion et le dernier tiers sur la seconde diffusion. Ceci fait que la valeur résiduelle du stock est plus importante chez TF1 qu'à France.tv. Cela pourrait être justifié par le fait que les modes de consommation des fictions ont évolué depuis la crise sanitaire : le différentiel d'audience entre la 1ère et la 2e diffusion n'est plus aussi important que par le passé.

#### Compte-rendu de la commission économique du 30 mai 2023 – règles relatives aux procédures des appels d'offres

Cette réunion, proposée par la direction, avait pour objet de présenter les règles de la commande publique qui s'appliquent à France Télévisions pour l'ensemble de ces achats hors programme pour lequel ils ont proposé des axes d'améliorations.

#### Information sur le code des bonnes pratiques en droit de la concurrence

La conformité en droit de la concurrence est qu'elle concerne tous les personnels au sein de l'entreprise. Les sanctions exposent aussi bien l'entreprise que les collaborateurs : amende personnelle, Interdiction d'exercer certaines activités, pouvant aller jusqu'à une peine d'emprisonnement.

#### Compte-rendu de la CSSCT C du 2 octobre 2023

Nombreuses visites à la demande et de reprise, nombreux aménagements de postes, beaucoup de RPS en région. C'est le signe d'une dégradation généralisée des conditions de travail.

Les 3 médecins du Siège ont toujours autant de difficultés à consolider qualitativement les rapports de leurs collègues de région et d'Outre-mer.

Le nombre de salariés soumis à une surveillance médicale particulière augmente.

#### Bilan des inaptitudes 2021 et 2022

La quasi-totalité des inaptitudes prononcées en 2022 concerne des salariés de plus de 50 ans.

#### Bilan psychologue du travail 1er semestre 2023

Forte augmentation des entretiens en face à face.

11 accompagnements collectifs pour des relations de travail dégradées. Pas de précision sur les causes autre que la réaction au changement.

NOVEMBRE 2023



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

Bilan Axomove

Service dématérialisé de kiné et d'exercices physiques ouvert aux salariés depuis mars 202.

457 salariés inscrits, dont 75 suivis par un kiné. Âge moyen 49 ans.

Les salariés qui acceptent de renseigner les questionnaires de retour d'expérience (aucune info sur leur nombre)

Diminution de leur niveau de douleur (-65%), de leur niveau de stress (-58%) et de leur niveau de fatigue (-20%). Pas d'info sur les autres critères du questionnaire.

Les salariés faisant un travail de bureau sont surreprésentés : 74% des inscrits. Puis viennent les monteurs (8%), les JRI (7%), les OPS (4%), les accessoiristes (3%), les OPV (3%) et les magasiniers / maquilleuses / machinistes (2%)

Démarche DUERP/PAPRIACT : retour sur les points remontés en instance dans le cadre de l'avis du Csec du 15 décembre 2022

Les réponses de la direction sont encore en cours d'explication aux élus de la CSSCT-C

Politique sociale de l'entreprise France Télévisions

**Localement** avec les RCC, environ 12 personnes + 2 ruptures conventionnelles. Nous passons de 63 ETP en 2018 à 55 en 2022. ETP non compensés par les non-permanents.

Écart salarial : Une attention particulière est à porter sur les techniciens puisque bien en dessous de la moyenne des autres stations. Pour les cadres, cela est correct, mais les cadres supérieurs, on constate une large différence entre la médiane et la moyenne. Les journalistes, il y a un véritable sujet, ce sont les moins bien payés de FTV.

NOVEMBRE 2023

#### 4. Compte-rendu de la commission emploi/formation

La taxe d'apprentissage : Plus de 10M d'euros sont reversés à 167 établissements bénéficiaires, 99 associations et 68 écoles, dont 10 en Outre-mer.

L'alternance : Normalement, FTV a une obligation de 5 % d'alternance dans ses effectifs. Aujourd'hui, le taux s'élève à 2,44 %. Ce sont donc 221 jeunes rentrés à FTV cette année et au total environ 500 jeunes en formation au sein de FTV.

Les stages : Bilan à FTV : Dans les documents transmis, la station de SPM la 1ère, selon ORFE, a reçu un seul stagiaire. Les chiffres ne sont pas les bons puisque nous avons eu beaucoup de stagiaires l'an dernier.

Le bilan de l'emploi à FTV : 7941 permanents au 30 juin 2023 dont 46.4% de femmes.

8717 ETP avec pour projet pour fin de 2023 : 8900 ETP. 202 postes non comblés suite au RCC.



france•tv

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## 5. Attestations Pôle Emploi

Fin septembre, il a été demandé à la station de faire un point exhaustif sur les différentes situations en souffrance pour lesquelles tout n'avait pas été réglé. Les situations sont en train d'être réglées au fil de l'eau.

Clarisse Bourreau régularise un certain nombre de dossiers à l'aide du recrutement d'une personne pour l'aider sur le sujet. La direction affirme que même si FTV a pris du retard sur les attestations Pôle Emploi, il y a aussi la difficulté d'outil du Pôle emploi ce qui n'arrange pas les choses.

Une animatrice se retrouve confrontée aux mêmes difficultés bien qu'elle ne soit pas reliée au Pôle Emploi de St Pierre et Miquelon.

La direction RH du pôle Outre-mer n'a pas acté de compensation pour les salariés CDD lésés par la non-communication des documents. La direction affirmant que les difficultés ne sont pas dues seulement de leur fait, mais aussi celui du process avec Pôle Emploi.

## 6. Montage en télétravail

Accord de principe sur l'étude de la faisabilité du télétravail dès lors que ce dernier serait en montage actualité. Différentes alternatives ont été étudiées. Ce genre de dispositif adapté à des situations personnelles doit être calibré dans le temps et ne pas devenir la règle pour rester vigilant sur les impacts sur le groupe.

Décision plutôt favorable à la mise en œuvre du télétravail pour le salarié demandeur. Une attention particulière doit cependant être portée sur la répartition des tâches pour que les journalistes ne privilégient pas le monteur présent au détriment du monteur en télétravail.

Mise en place dès que possible.

## 7. RIC

*RIC 1 : Depuis plusieurs semaines certains CDI ne font pas leurs 39h. Cela a-t-il un impact administratif ? Devront-ils rattraper ces heures ? Sont-ils payés 39h ? Comment se passent les heures supplémentaires et majorés ? La direction a-t-elle conscience de la situation ? compte-t-elle y remédier ou cela n'est pas un problème ?*

La question a interpellé la direction se demandant où on veut en venir. Dénoncer les collègues qui ne font pas les 39h ? Un problème de planning ? Est-ce que l'organisation du temps de travail n'est pas la bonne puisque tout le monde fait 37 heures et qu'on ne pourrait avoir que 11 jours de RTT ?

Tout le monde est payé 39 heures. Les heures supplémentaires et majorées se déclenchent après 39h. Il n'a jamais été demandé de rattraper les heures non planifiées. Cependant, si la question est : doivent-ils faire leurs heures ? Ceci est un autre sujet puisqu'à l'ouverture de ce débat, si nous sommes planifiés 39 heures, il faut être 39 heures au travail.

Une attention particulière sera portée afin que les collaborateurs soient planifiés au plus près des 39 heures.

NOVEMBRE 2023



**france•tv**

S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

*RIC 2 : Qu'en est-il de l'aménagement du car, une étude approfondie de la maintenance a été effectuée pour cela. A l'heure d'aujourd'hui toujours rien n'est fait, peut-être devrions nous profiter que la période estivale soit passée pour mener le projet à bien ?*

La direction ne sait pas de quoi on parle dans le cadre de cette RIC. Ce n'est pas un sujet sur le dessus de la pile, mais dès lors que le chef de Centre rentrera, la question lui sera posée.

*RIC 3 : On constate régulièrement que les scriptes sont obligés de concevoir des palettes pour le JT car la seule infographiste de la station est planifiée sur la conception de vidéos promotionnelles pour le conseil territorial.*

*Travailler pour notre antenne devrait être une priorité...*

*Quelles solutions sont envisagées pour éviter que cette situation se reproduise ?*

Nous n'avons pas de salarié qui travaille pour la collectivité territoriale, mais il peut y avoir des partenariats.

Nous avons un poste d'infographiste dans la station et des monteurs infographistes. La règle est simple : dès lors que l'on connaît un sujet, on l'anticipe et on fait une demande de moyens. Si une information nécessite une infographie non-prévisible, il convient au manager d'arbitrer et de détacher l'infographiste de sa tâche pour l'actualité et il y a des monteurs infographistes. En dernier ressort, il est possible de solliciter les scriptes.

Notre mission est de traiter l'actualité avec un volet pédagogique. La direction rappelle que l'on remplit nos missions avec les moyens qu'on a. Les élus proposent d'avoir du renfort pour la palette et pour l'actualité.

Quid des horaires. Le journal se prépare vraiment à partir de 17 heures et l'infographiste termine à cette heure mais, il est possible de demander aux personnes de faire des heures supplémentaires pour répondre à la demande et qu'il est possible pour l'infographiste, en fonction de l'urgence de l'actualité, d'arrêter ce qu'elle est en train de faire pour traiter cette actualité (en passant par la fabrication et les chefs de services).

Fin de la séance 17h02.



[Nos Délégués syndicaux centraux](#)

Vous souhaitez nous poser des questions ?

Contactez-nous au : **01 56 22 88 21**